

Monsieur le Maire,
Mme la députée,
Mme la sénatrice, M. le sénateur,
Mesdames et Messieurs les maires et élus locaux,
Monsieur le représentant du comité français de Yad Vashem,
Mmes et MM. les représentants des autorités civiles, religieuses et militaires,
Mesdames, Messieurs les membres des familles et proches des « Justes de Descartes »,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la très belle manifestation organisée le 16 juin dernier à La Guerche, en l'honneur de Georgette, André, Henri et René Blanchet, j'ai eu, avec certains d'entre vous présents à cette cérémonie, une pensée pour tous les Justes d'Indre-et-Loire, en mentionnant spécialement :

- Anne-Marie Bigot de Loches ;
- Madeleine et Louis Jeudi de Chenonceaux ;
- Jeanne-Marie et Bernard Louault de Chédigny ;

et sans connaître à l'époque l'intention de M. le maire, M. Barbier, et de son conseil municipal, je citais dans le même temps la famille Goupille, Mme Métais et M. et Mme Renard de Descartes.

C'est donc un grand honneur de pouvoir leur rendre hommage aujourd'hui, en présence des familles et des proches, avant la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux justes de France.

Cette date de commémoration nationale est fixée au 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vélodrome d'hiver à Paris, si elle tombe un dimanche, ou le dimanche suivant à savoir, cette année, le dimanche 21 juillet.

Cette journée permet de saluer la mémoire des victimes de ces crimes et celle des sauveurs, dans le douloureux souvenir de la tragédie des 16 et 17 juillet 1942.

Sur ces deux journées, plus de 13 000 hommes, femmes et enfants ont été arrêtés, retenus et déportés.

Les chiffres sont abominables : parmi les 5 millions de juifs d'Europe victimes du système d'extermination nazi, 76 000 ont été déportés entre 1941 et 1944 en France, dans des conditions inhumaines. Seuls 2 500 sont revenus.

Et derrière ces chiffres, il y a la réalité humaine pour chaque personne, pour chaque famille.

Il y a enfin, l'irréparable : les rafles, dont celle des 16 et 17 juillet 1942, sont réalisées par l'administration française, en présence de 450 policiers et gendarmes. Après Montoire, d'une zone à l'autre, la France s'est couverte de camps, et la police remet d'abord des juifs allemands aux mains de la police allemande puis apporte son appui au projet d'extermination nazie.

Victimes et sauveurs : plus de 3/4 des juifs vivant en France ont été sauvés, grâce à une vraie chaîne de solidarité.

Les élites politiques et intellectuelles se sont montrées peu actives dans le combat pour la liberté ; L'opinion publique a adhéré dans son ensemble à une vision antisémite ou est demeurée, au mieux, indifférente, soulagée par la fin de la guerre, s'en remettant au maréchal Pétain.

L'État a abandonné sa prétention à incarner les valeurs universelles : l'État français fait sienne la politique d'Hitler et, comme l'a indiqué le Président Chirac, il seconde « la folie criminelle de l'occupant ».

Il retire ainsi à certains Français la nationalité acquise dans le cadre de la loi de 1927 ; il édicte en octobre 1940 un statut des juifs, aussitôt dénoncé d'ailleurs par le général de Gaulle depuis Brazzaville ; il leur interdit l'accès à plusieurs professions ; il impose le port de l'étoile, il spolie leurs biens et tente de les livrer.

C'est donc souvent la population la plus modeste qui vient en aide aux minorités et juifs traqués.

Avec les actions d'une multitude d'associations civiles ou religieuses et les initiatives de citoyens, résistants ou non, c'est du plus profond de la société française que surgit l'aide décisive, l'aide salvatrice.

Partout, nombreux, au péril de leur vie, comme ici à Descartes.

Parfois de simples policiers ou gendarmes préviennent, des paysans cachent, des curés et des familles hébergent, des communautés protestantes protègent, des concierges alertent... Ici, ni policier, paysan ou concierge : un vétérinaire, une employée de maison, un teinturier, une enseignante ; ou encore une jeune femme seule, un couple et une famille entière.

Les parcours et les engagements sont extraordinaires. Ils ont été soulignés avec précision et il faut rappeler ici quelques traits, quelques faits
pour rendre hommage à leur courage dans l'action,
pour rendre hommage à leur courage dans l'adversité,
pour rendre hommage à leur courage dans la souffrance :

- l'action tout d'abord,

André Goupille est passeur, transmet des courriers puis crée son équipe, en 1943, pour l'accueil d'évadés, l'hébergement d'aviateurs et la transmission de renseignements, avec toute sa famille, Jeanne, Elisabeth, Pierre, Louis et Jean.

Odette Métais, employée par la famille, participe aux actions déployées : 200 familles ont ainsi été aidées.

Pierre Renard était résistant, secondé par son épouse Denise qui s'occupe du logement et de l'approvisionnement des persécutés, mais c'est par centaine qu'est évalué le nombre de personnes qu'ils firent passer d'une zone à l'autre, de jour comme de nuit.

- l'adversité ensuite :

C'est d'abord, la présence d'une force armée d'occupation soutenu par un appareil policier,

C'est la répression qui se déchaîne et les risques de dénonciation...

C'est le mépris du danger.

André Goupille est ainsi arrêté une première fois en janvier 1942 : il est interné et interrogé pendant deux mois à Tours puis à Angers. La famille est arrêtée en février 44. Presque tous les membres furent torturés sauvagement et déportés.

Odette Métais est déportée en février 1944 à Ravensbrück . Pierre Renard est arrêté par la Gestapo et est déporté également.

- la souffrance enfin :

Les Goupille et Odette Métais reviennent vivants des camps : mais ils sont épuisés. Pierre Renard est brisé, malade et meurt en mai 1945 au camp de Bergen-Belsen.

Par leur courage, ils sont indissociables. Les mêmes ressorts psychologiques les animent : le désintéressement, la volonté de « se battre pour son pays et d'aider les persécutés », le goût de la liberté et de la justice.

C'est pourquoi les personnes juives aidées ont retrouvé, ici, et avec leurs sauveurs, la France, « leur France ».

L'État français a trahi et c'est pour beaucoup incompréhensible car les juifs s'identifient littéralement à la France. L'assimilation est enracinée, réussie : 1789, 1791, 1848... la règle civile l'emporte sur les lois religieuses propres. Associés au triomphe de la République, les juifs s'identifient aux principes d'une République laïque et positiviste qui donne toute sa place au mérite.

Ils ne peuvent croire à la trahison d'État, ils gardent confiance en la France attribuant de manière largement erronée à l'Allemagne hitlérienne la seule responsabilité des atrocités qu'ils vont subir.

Dès 1941, le sénateur Moïse Lévy annonce : « Dans la patrie de la Liberté, les Français retrouveront la liberté de conscience ».

Obligé de s'enregistrer, un éminent juriste (Paul Grunebaum-Ballin) ajoute : « nous refusons de nous regarder comme appartenant à la communauté religieuse juive, la seule communauté à laquelle nous appartenons étant la nation française ». Et il ajoute « Oui, monsieur le Préfet, pour tout cœur vraiment français, la violation des principes qui se sont progressivement dégagés de la noble tradition multiséculaire de ce pays, de ceux que la révolution française a proclamés et répandus dans le monde, que la charte royaliste de 1815 a maintenues intégralement, cause une douleur que rien ne peut apaiser. () le seul réconfort qui nous soit permis est celui qui naît d'une confiance inébranlable dans un retour certain au véritable destin spirituel de cette « France éternelle », de cette nation « porte-drapeau » pour la défense de laquelle tant des miens ont trouvé, sur les champs de bataille, la mort ou la captivité, et que, pour ma part, j'ai servie pendant près d'un quart de siècle, avec un amour passionné ».

La famille Goupille, Mme Métais et M. et Mme Renard, les justes de Descartes, sont bien alors des porte-drapeaux de la France éternelle.

L'action héroïque de ces personnes souligne combien la grande histoire est indissociable de l'histoire locale. La guerre, l'occupation et, un temps, la ligne de démarcation ont pu être une césure, une fracture ; elles ont bouleversé des destins... Des personnes de toutes conditions ont assuré de chaque côté de cette ligne, puis durant tout le conflit, l'honneur de la France...

Nous associons à notre grande Histoire, celle où la France conserve son honneur devant les autres nations, les noms de de Gaulle ou de Moulin, par exemple. Les plus grands ont besoin des « petites mains », de « soutiers de la gloire » selon l'expression de Pierre Brossolette.

A La Guerche, à Descartes, à Chedigny, on sait que l'histoire se réalise et s'écrit par des noms moins illustres. Ces noms sont liés aux plus grands par l'engagement manifesté, l'action accomplie, les valeurs honorées.

Nous pourrions poursuivre les rapprochements : à la force spirituelle que Mgr Saliège dispense à Toulouse en dénonçant les déportations, le STO et les exactions nazies répondent en écho l'extraordinaire activité de l'abbé Henri Péan de Draché et la Celle-Saint-Avant avec 2 000 personnes au moins secourues et d'innombrables parachutages, activité interrompue en février 44.

Victimes et sauveurs :

La reconnaissance de « Justes parmi les nations » a été possible grâce aux témoignages des familles Sée, Weil Raynat, Weitzmann, Ben Sussan et Freudman : Que ces actes soient appréciés à leur légitime valeur. Que ces personnes en soient encore remerciées, notamment parce que certains resteront anonymes faute de témoignages.

Merci aux veilleurs du souvenir, les maires et leurs équipes municipales, aux parlementaires mobilisés, aux élus présents, historiens, écrivains : ici M. Dutrardre a consacré beaucoup de temps à collecter des informations sur l'occupation et nous livre en particulier dans le détail l'histoire de la famille Goupille.

Merci M. le vice-Président pour votre engagement total et assidu, votre soutien, votre pédagogie.

En sauvant des juifs persécutés par l'occupant nazi et par Vichy, les Justes de Descartes, avec d'autres, ont sauvé la dignité humaine et l'honneur de leurs compatriotes.

Au-delà de la présente commémoration, nous pouvons nous montrer, si ce n'est digne des actes accomplis, au moins inspiré par leur exigence morale et humaine.

Prenons conscience qu'une opinion publique peut être fragile. 1940, 1942, 1944 ne surgissent pas de nulle part : c'est dès la défaite de 1870 que s'enracine un antisémitisme cherchant bouc émissaire et affirmation du rejet de l'autre.

Bien avant guerre, sur une longue période, le thème du complot juif est relayé par les journaux de grande diffusion, les affaires de l'époque génèrent des appels à la vengeance et l'antisémitisme politique s'en prend, lui, depuis l'affaire Dreyfus, à l'État républicain. La littérature, la presse et le cinéma véhiculent des stéréotypes abjects...

La défaite de juin 1940 et l'instauration du régime de Vichy sont sur ce terreau. Interrogeons-nous : quel terreau préparons-nous ?

Aujourd'hui, effaçons toute perspective de renouvellement de ces temps odieux, car l'actualité, ici, en France et en Europe, montre des résurgences inquiétantes depuis la fin des trente glorieuses et le retour d'idées qu'il faut combattre avec intransigeance.

Les Justes de Descartes nous demanderaient très certainement de combattre avec intransigeance l'ignorance, le racisme, l'antisémitisme et le négationnisme par l'éducation, la connaissance, le dialogue et la concorde sur des principes démocratiques partagés et vivants : Sachons les honorer !